

## H U M E U R D E B L É O P P O R T U N I S M E O U C O N V E R S I O N ?

Les Verts ne s'étant jamais montrés très positifs vis-à-vis des biocarburants, les milieux céréaliers français n'ont pas manqué de remarquer les arguments récemment entendus au Ministère de l'Environnement au sujet d'une demande d'autorisation de forage pétrolier en région parisienne.

Cette demande, formulée par ESSO, s'inscrit dans le droit fil d'un permis de recherche d'hydrocarbures octroyé en juillet 1995 et prorogé en juillet 2001. Mais il y a un hic. Le projet de forage soulève de vives résistances, tant de la part des riverains du lieu proposé que des associations de défense de

l'environnement, d'autant plus que le périmètre de recherche empiète largement sur le parc naturel de la haute vallée de Chevreuse. L'affaire est ainsi remontée du préfet, normalement habilité à se prononcer, au Gouvernement. Un vrai débat oppose maintenant le ministère de l'Environnement, soutenu par le ministère de la Culture, au secrétariat d'Etat à l'Industrie. Pour condamner le forage, on insiste en particulier au Cabinet de M. COCHET sur le fait que le champ où il est projeté est dédié à une production destinée à être transformée en biocarburant. Opportunisme ou conversion ?

### MARCHÉS

#### LES EXPORTATIONS DE BLÉ ARGENTIN DANS LE BROUILLARD

Les perspectives d'exportation de blé argentin -l'Argentine est le 4<sup>ème</sup> pays exportateur de blé au monde- étaient très floues au lendemain de la décision de dévaluer le peso prise le week end du 5/6 janvier. La dévaluation devrait en principe accroître la compétitivité de leur blé sur les marchés internationaux, mais les producteurs argentins peuvent être tentés de le garder le plus possible en stock plutôt que de le livrer : à l'inverse de leur monnaie, il n'est pas menacé de dévalorisation. Ce fut une pratique courante de leur part par le passé. Par ailleurs, les pouvoirs publics argentins pourraient être tentés quant à eux, pour renflouer les caisses publiques, de taxer les exportations. Buenos Aires a eu longtemps recours à ce genre de recette.

Début janvier, un autre facteur, la désorganisation du fonctionnement de l'économie, hypothéquait les exportations de blé argentin. Les navires devant prendre livraison de blé dans les ports céréaliers argentins durant la première semaine de janvier n'ont pratiquement pas pu être chargés.

Compte tenu de ces incertitudes sur la capacité exportatrice de l'Argentine, le cours mondial du blé était en hausse sensible début janvier et les principaux importateurs de blé argentin -Brésil, Iran, Algérie, Chine- paraissaient susceptibles de se tourner vers les autres grands pays exportateurs et vers l'Ukraine.

#### QUAND WASHINGTON APPUIE LES EFFORTS DE PROMOTION DU BLÉ US

Dans le cadre du Foreign Market Development Cooperator Program, enveloppe budgétaire destinée à aider les associations professionnelles pour la promotion de leurs produits à l'étranger, le gouvernement américain allouera 5,96 millions de dollars en 2002 à l'US Wheat Associates. Cet organisme créé par les producteurs -et largement cofinancé par conséquent par les pouvoirs publics- conduit des actions dans de nombreux pays importateurs de blé.

Par exemple, un de ses agents va prochainement se rendre à Cuba pour y aider les meuniers à régler les moulins en fonction des caractéristiques du blé US. Cette opération stratégique -prendre l'habitude de certains réglages influe sur le choix des origines au moment des achats- s'inscrit dans la suite logique des opérations de lobbying menées par les producteurs de blé américains en faveur de la levée de l'embargo des Etats-Unis sur Cuba.

Le contraste est fort entre le soutien de Washington aux efforts professionnels de promotion du blé américain et la lenteur avec laquelle nos pouvoirs publics règlent le financement d'InterCéréales, l'interprofession dont dépend France Export Céréales, l'organisme de promotion du blé français sur le marché mondial.

#### FRANCE : UN PROGRAMME POUR DÉVELOPPER LA TRAÇABILITÉ DES CÉRÉALES

Afin que la qualité des céréales françaises soit mieux mise en évidence et apparaisse davantage garantie, l'ONIC (Office National Interprofessionnel des Céréales) a décidé le 12 décembre dernier d'encourager la mise en œuvre de démarches de traçabilité du stade de la production des grains jusqu'à leur expédition chez leurs utilisateurs.

Il s'agit de subventionner des équipements informatiques permettant l'enregistrement et le suivi de multiples données relatives aux lots de grains : pratiques culturales au niveau de chaque parcelle des exploitations et stockage à la ferme ; opérations de livraison des agriculteurs aux coopératives et négociants ; stockage, traitement et assemblage des grains par ces entreprises et, éventuellement, dans les silos portuaires ; opérations de transport.

Le soutien de l'ONIC est lié au stade de la production à l'utilisation d'outils tels que contrats et chartes de production. Au stade de la collecte et du stockage, il est subordonné à l'existence de suivis et contrôles particuliers, ainsi qu'à l'engagement de classer les blés en s'appuyant sur la grille de qualité adoptée en 1999 pour répondre à la segmentation des marchés.

Une première tranche de 3,81 millions d'€ a été ouverte dans le cadre de ce programme d'action.



## REVENU

### -36% DE BAISSÉ DU REVENU CÉRÉALIER DE 1998 À 2001

Rendus publics par le Ministère de l'Agriculture le 7 décembre 2001, les comptes prévisionnels de l'Agriculture pour 2001 font ressortir une baisse de 6% du revenu des actifs non salariés (exploitants et collaborateurs familiaux) sur les exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux. C'est la quatrième année de baisse consécutive de ce revenu. Au total, la baisse au terme des 4 ans est de 36,1%.

D'après une étude réalisée à la demande de la FFCAT et de la coopérative "110 Bourgogne" par le Centre d'Economie Rurale de l'Yonne, le résultat courant (\*) des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux dans ce département a diminué de 44,1% par rapport à la moyenne des années 1998 et 1999. Pour les 547 exploitations étudiées, il est passé de 207 694 F à 116 080 F, soit un recul supérieur à 90 000 F. Schématiquement, un quart de cette chute est due à des augmentations de charges, d'amortissement et de frais financiers. Deux autres quarts sont attribuables à la baisse du chiffre d'affaires hors modulation des compensations ("aides directes") : les recettes provenant des ventes ont reculé et les compensations avant modulation ont stagné. Le dernier quart provient de la modulation des compensations poursuivie par le Gouvernement français bien que le syndicalisme agricole en ait demandé la suspension compte tenu de la situation des producteurs.

(\*) Excédent Brut d'Exploitation moins amortissements et frais financiers

## ENVIRONNEMENT

### VALEUR À SUIVRE, LE STOCKAGE DE CARBONE DANS LES TERRES AGRICOLES

Le Service de recherche agricole (ARS) du ministère américain de l'Agriculture (USDA) a élaboré une première estimation du tonnage de carbone mis en réserve dans les terres agricoles des Etats-Unis. D'après cette estimation, les sols cultivables et les pâtures séquestrent actuellement 20 millions de tonnes de carbone par an environ, soit un peu plus de 1% des émissions de CO<sub>2</sub> des Etats-Unis en équivalent carbone.

Ce phénomène résulte du développement du travail réduit du sol. Le remplacement du labour par un travail superficiel évite que le carbone contenu dans le sol soit par trop oxygéné et, de ce fait, émis dans l'atmosphère. Ainsi les terres agricoles deviennentelles des puits à carbone en en émettant moins qu'elles en stockent par développement du système racinaire et par intégration de détritux végétaux. D'après les évaluations de l'USDA, l'évolution des techniques de culture aux Etats-Unis pourrait permettre de soustraire à l'atmosphère jusqu'à 200 Mt de carbone par an, donc l'équivalent de plus de 10% des émissions actuelles de CO<sub>2</sub> du pays.

En se fondant sur le prix du carbone constaté sur les site Internet américains dédiés à l'échange de droits d'émission -soit 6\$/tonne- la valeur du carbone stocké chaque année par les agriculteurs avoisine 120 millions de \$ et pourrait atteindre 1,2 Md de \$.

D'après Agri US Analyse

## FILIERES

### UNIGRAINS VIENT APPUYER LA NOUVELLE STRATÉGIE SEMENCIÈRE DE RAGT

Unigrains et Sofiprotéol, établissements financiers des producteurs français de céréales et d'oléoprotéagineux, accompagnent désormais dans son développement le groupe RAGT (Rouergue-Auvergne-Gévaudan-Tarnais). Ce groupe est un acteur de dimension européenne dans le secteur de la

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 8, avenue du Président-Wilson, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00. Contact : Pascal HURBAULT.



Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.

Rédaction achevée le 08/01/2002

création de semences. Il exerce également son activité dans le domaine de l'approvisionnement des exploitations.

L'arrivée d'Unigrains et de Sofiprotéol chez RAGT en capital et en prêt correspond à la volonté des producteurs des céréales et d'oléoprotéagineux de maintenir en France et en Europe une filière semences performante et indépendante des sociétés multinationales. De son côté, le groupe RAGT souhaitait conforter un actionariat dispersé pour mener à bien sa nouvelle stratégie semencière. S'étant dégagé en 1999 de ses liens avec le semencier américain Dekalb-Monsanto et souhaitant investir plus largement dans les biotechnologies dans le cadre de partenariats il est entré dans Biogemma-Génoplante en juillet 2001- RAGT cherchait à s'appuyer sur des actionnaires stables et experts, capables de comprendre les enjeux à long terme de la filière semences et de le soutenir dans cette nouvelle stratégie.

## INFO CHIFFRES

### LES PORTS FRANÇAIS LES PLUS EXPORTATEURS DE BLÉ TENDRE

(campagne 2000-2001)

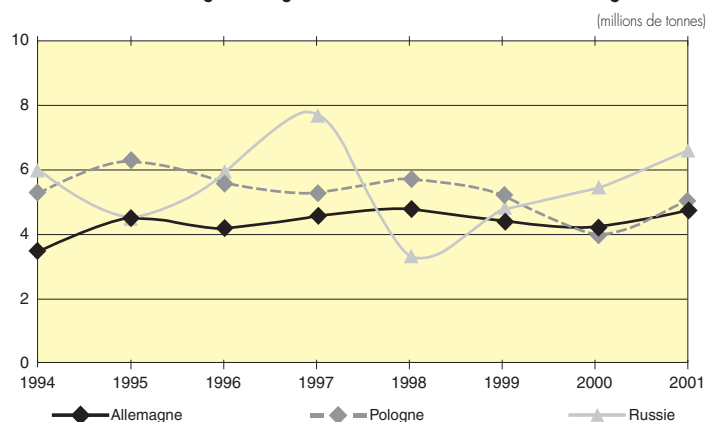
Ports	Volumes exportés (tonnes)	Parts de marché (%)
Rouen	5.200.000	48,02
La Rochelle/Pallice	1.534.989	14,18
Nantes/Montoir	1.292.912	11,94
Dunkerque	998.738	9,22
Port la Nouvelle	450.000	4,16
Le Havre	364.515	3,37
Caen	358.000	3,31
Port Tellines/Fos	173.796	1,60
Bordeaux/Blaye	171.745	1,59
Les Sables d'Olonne	80.636	0,74
Tonnay	68.500	0,63
Sète	51.000	0,47
Le Tréport	46.500	0,43
Rochefort	37.000	0,34
<b>Total</b>	<b>10.828.331</b>	<b>100,00</b>

Source : Ports français

### LES PRINCIPAUX PRODUCTEURS MONDIAUX DE SEIGLE

La production de seigle dans le monde s'est élevée à 22,5 millions de tonnes en moyenne par an depuis 1994, soit 16% seulement des récoltes totales de céréales. Mais les deux-tiers de cette production sont réalisés par trois pays : la Russie, la Pologne et l'Allemagne. La perspective de l'adhésion de la Pologne à l'U.E. rend plus difficile encore la situation de cette dernière en ce qui concerne le seigle, déjà encombrée qu'elle est de stocks de plus en plus importants de seigle allemand.

#### Russie, Allemagne, Pologne : 2/3 des récoltes mondiales de seigle



Source : CIC